

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-707938

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 8369	Société : RAM		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	TORGAN Abdellah
Nom & Prénom : TORGAN Abdellah			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. : 0661420668	Total des frais engagés : Dhs		

Autorisation CNP N° : A.215/2019	Cadre réservé au Médecin
Cachet du médecin :	
Dr. B. SEKKAT Médecin Tutorie Al moustakbal Im 24 GH.13 Appl.1 - Cas2	
Date de consultation :	12 DEC 2022
Nom et prénom du malade :	TORGAN Abdellah
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Péritonite 1st pre
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actés	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
2 DEG 2022	2022	-	150 XH	INP 09 120 1954 Dr. B. SEKKAT Moustakbal sousc. Almoustakbal le 10 April - Casse

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ORATEC RE 20000000 ICE : 0018812-36159885 40606886 CNSS : 986124 - RC : 410236	13/12/22	B.2740 +2	3691,60DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	H D	25533412 00000000	21433552 00000000	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	G B	00000000 35533411	00000000 11433553	DATE DU DEVIS <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

Dr. Bouchra SEKKAT.

Médecine Générale

د. بشرى السقاط

الطب العام

Diplômée en Echographie
& Infection Sexuellement Transmissible - SIDA
Diplômée en Colposcopie & Gynécologie médicale
Ancien Médecin au sein des Forces Armées Royales

اختصاصية في الفحص بالصدى (التلفزة)
والأمراض التنسالية - السيدا
اختصاصية في التظير المهبل و أمراض النساء
طبيبة سابقة بالقوات المسلحة الملكية

Casablanca, le : 12 DEC 2022

Q^{me} TORY NAN ILHAM

A faire SVP :

- NFS
- féminine
- Gay
- Hb AS C
- Transaminase
- AC Urine
- Urine clair HDL IDL
- TG
- TSH - T4 -
- FSH - LH -
- vit D -
- Iron fbg + Fe + Zinc

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
ICE : 001681692000016
IF : 40606866 - TP : 36159885
CNSS : 986124 - RC : 410236

DRAT

Laboratoire d'Analyses Médicales
Sidi Maarouf

Facture

Casablanca, le 13/12/2022

Dossier N°: 131222-003 du: 13/12/2022

Médecin Dr : SEKKAT BOUCHRA

Patient :Mme TORJMAN Ilham

Analyse	Valeur en B	Montant
ZINC PLASMATIQUE	300	402,00
VITAMINE D-25-Hydroxy-vitD (25 OH D2+D3)	450	603,00
IONOGRAMME SANGUIN	150	201,00
MAGNESIUM plasmatique	60	80,40
HEMOGRAMME : NFS + PLQ	80	107,20
FERRITINE	250	335,00
GLYCEMIE A JEUN	30	40,20
HEMOGLOBINE GLYQUEE A1C	100	134,00
SGOT/ASAT aspartate aminotransférase	50	67,00
SGPT/ALAT alanine-aminotransférase :	50	67,00
ACIDE URIQUE	30	40,20
UREE	30	40,20
CREATININE	30	40,20
CHOLESTEROL TOTAL	30	40,20
HDL-CHOLESTEROL	50	67,00
LDL- CHOLESTEROL	50	67,00
TRIGLYCERIDES	50	67,00
TSH-us : Thyréostimuline-Hormone	250	335,00
FT4 : THYROXINE LIBRE	200	268,00
FSH : Hormone Folliculo-Stimulante	250	335,00
LH : Hormone lutténisante	250	335,00

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
ICE : 00163 892000016
IF : 40606886 - TP : 36159885
CNSS : 986124 - RC : 410236

Laboratoire d'Analyses Médicales
Sidi Maarouf

Montant de prélèvement : 20,00
Total en dirhams à payer: 3 691,60

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
ICE : 00163 / 692000016
IF : 40606866 / TP : 36159885
CNSS : 966124 - RC : 410236



Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste

مختبر التحاليل الطبية سيدى معروف

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SIDI MAAROUF

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Casablanca, le 14/12/2022

Code Patient : 15-00187

Compte rendu d'analyses

Dossier N° : 131222-003 Pvt du: 13/12/2022 7:44

Nom : Mme TORJMAN Ilham

Demandé par Dr : SEKKAT BOUCHRA



Page : 1/5

ANALYSES D'HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME : NFS + PLQ
(SYSMEX XS 500i)

			Valeurs Usuelles	Antériorité
Globules rouges	:	4,77	10 ⁶ /mm ³	(4,05 - 5,3) 4,62 (13/01/15)
Hémoglobine	:	15,20	g/dl	(11,5 - 15,5) 13,9 (13/01/15)
Hématocrite	:	41,00	%	(37 - 46) 39,2 (13/01/15)
VGM	:	85,95	fL	(80 - 95) 84,8 (13/01/15)
TCMH	:	31,87	pg	(27 - 33) 30,0 (13/01/15)
CCMH	:	36,00	g/dl	(32 - 36) 35,4 (13/01/15)
Globules blancs	:	7 180	/mm ³	(4000 - 10000) 8290,(13/01/15)
Formule sanguine	:			
Neutrophiles	:	36,4 %	2614 /mm ³	(1500 - 7000) 2976 (13/01/15)
Lymphocytes	:	52,6 %	3777 /mm ³	(1000 - 4000) 4551 (13/01/15)
Monocytes	:	8,8 %	632 /mm ³	(40 - 1200) 572 (13/01/15)
Eosinophiles	:	1,8 %	129 /mm ³	(Inférieur à 400) 174 (13/01/15)
Basophiles	:	0,4 %	29 /mm ³	(Inférieur à 150) 17,0 (13/01/15)
Plaquettes	:	239000	/mm ³	(150000 - 400000) 278000 (13/01/15)

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
Dr G HADDIOUI
Médecin Biologiste
Rd Pt Sidi Maarouf Casablanca
Tél : 0522 33 52 09 / 06 68 15 24 24
Fax : 0522 33 52 11



مختبر التحاليل الطبية سidi معارف

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SIDI MAAROUF

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste

Mme TORJMAN Ilham

Dossier N° : 131222-003

Page : 2/5

ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)

			Valeurs Usuelles	Antériorité
GLYCEMIE A JEUN (Méthode enzymatique à l'hexokinase)	: 0,95 5,23	g/l mmol/l	(0,7 - 1,1) (3,85 - 6,05)	0,88 (13/01/15)
HÉMOGLOBINE GLYQUÉE : (HPLC D10-Biorad)	: 5,3	%	(4,5 - 6,3)	5,5 (13/01/15)
Les valeurs usuelles sont de 4,5 à 6,3 % lorsque les glycémies sont normales. Les études ont montré que le diabète est :				
* bien équilibré lorsque le taux est inférieur à 6,5 %				
* moyennement lorsqu'il est entre 6,5 et 7,5 %				
* mal équilibré au-delà de 8 %				
UREE (Technique enzymatique à l'uréase UV))	: 0,31 5,16	g/l mmol/l	(0,15 - 0,45) (2,5 - 7)	0,21 (13/01/15)
CREATININE (Technique enzymatique)	: 5,80 51,33	mg/l μmol/l	(5 - 12) (44,25 - 106,2)	5,61 (13/01/15)
ACIDE URIQUE (Dosage enzymatique à l'uricase)	: 53 315,35	mg/l μmol/l	(25 - 60) (148,75 - 357)	31 (13/01/15)
CHOLESTEROL TOTAL (Tech enzymatique colorimétrique au CHOD)	: 1,94 5,01	g/l mmol/l	(Inférieur à 2,2) (Inférieur à 5,16)	1,96 (24/06/15) 2,05 (13/01/15) ~~~
HDL-CHOLESTEROL (Dosage enzymatique direct oxydase/PEG)	: 0,53 1,36	g/l mmol/l	(Supérieur à 0,4) (Supérieur à 1,05)	0,57 (24/06/15) 0,64 (13/01/15) ~~~
LDL-CHOLESTEROL (calcul, formule de Friedwald pour les valeurs de triglycérides 3,4 g/dl)	: 1,13 2,89	g/l mmol/l	(Inférieur à 1,5) (Inférieur à 3,89)	1,18 (24/06/15) 1,22 (13/01/15) ~~~
Valeurs souhaitables du LDL-Cholestérol (g/l) en fonction du nombre de facteurs de risque cardiovasculaire* Selon l'AFSSAPS.				
- Présence de 0 à 1 facteur de risque		: LDL < 1,6		
- Présence de 2 facteurs de risque ou plus		: LDL < 1,3		
- Présence d' antécédents de maladies cardiovasculaires		: LDL < 1		
*Selon l'AFSSAPS, les facteurs de risque sont : l'âge, les antécédents familiaux de maladie coronaire précoce, le tabagisme, l'HTA, diabète type de type 2 et HDL < 0,40 g/l				
TRIGLYCERIDES (Enzymatique)	: 1,40 1,60	g/l mmol/l	(Inférieur à 1,5) (Inférieur à 1,71)	1,03 (24/06/15) 0,95 (13/01/15) ~~~

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
Dr G HADDIOUI
Médecin Biologiste
Rd Pt Sidi Maârouf Casablanca
Tél : 0522 33 52 09 / 06 68 15 24 24
Fax : 0522 33 52 71



مختبر التحاليل الطبية سidi معرف

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SIDI MAAROUF

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste

Mme TORJMAN Ilham

Dossier N° : 131222-003

Page : 3/5

ANALYSES DE BIOCHIMIE (SANG)

Valeurs Usuelles

Antériorité

IONOGRAMME SANGUIN

POTASSIUM (Electrode spécifique)	:	4,02	mmol/l	(3,5 - 5,5)	
SODIUM (Electrode spécifique)	:	137,20	mmol/l	(135 - 148)	
CHLORE (Electrode spécifique)	:	100,10	mmol/l	(94 - 108)	
RESERVE ALCALINE (Electrode spécifique)	:	26,30	mmol/l	(21 - 30)	
PROTIDES TOTAUX (Tech. de Biuret)	:	75	g/l	(60 - 80)	
CALCIUM (Tech à l'Arsenazo III)	:	97,36	mg/l	(85 - 105)	
		2,43	mmol/l	(2,13 - 2,63)	
MAGNESIUM plasmatique (Dosage colorimétrique)	:	0,80	mmol/l	(0,7 - 1,03)	
		19,51	mg/l	(17 - 25)	
SGOT/ASAT aspartate-aminotransférase (Tech. cinétique IFCC)	:	10	UI/l	(Inférieur à 40)	12 (13/01/15)
SGPT/ALAT alanine-aminotransférase (Techn. cinétique IFCC)	:	22	UI/l	(Inférieur à 45)	14 (13/01/15)
FERRITINE (Techn. immuno-fluorescence AlA-Tosoh)	:	52,60	ng/ml	(11 - 307)	51.8 (13/01/15)

LABORATOIRE SIDI MAAROUF
Dr G HADDIOUI
Médecin Biologiste
Rd Pt Sidi Maarouf Casablanca
Tél : 0522 33 52 09 / 0668 15 24 24
Fax : 0522 33 52 71



مختبر التحاليل الطبية سidi معرف

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SIDI MAAROUF

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Dr. Ghizlane HADDIOUI
Médecin Biologiste

Mme TORJMAN Ilham

Dossier N° : 131222-003

Page : 4/5

ANALYSES HORMONALES

TSH-us : Thyréostimuline-Hormone
(Technique immunoenzymatique Access2 Beckman Coulter)

: 10,18 µUI/ml

Valeurs Usuelles

(0,34 - 5,6)

Antériorité

2.95 (13/01/15)

T4L : THYROXINE LIBRE
(Technique immunoenzymatique Access2-Beckman Coulter)

: 0,73 ng/dl
9,13 pmol/l

(0,61 - 2)

1.10 (13/01/15)

(7,63 - 25)

FSH : Hormone Folliculo-Stimulante
(tech. immuno-fluorescence AIA -TOSOH)

: 76,70 mUI/ml

Valeurs usuelles en mUI/ml

Homme : 2 - 18.6

Femme

Phase folliculaire : 3.5 - 12.5

Phase ovulatoire : 4.7 - 21.5

Phase lutéale : 1.7 - 7.7

Ménopause : 25.8 - 135

: 42,10 mUI/ml

LH : Hormone lutéinisante

(Tech. immunofluorescence AIA 360)

Valeurs usuelles en mUI/ml

Femme : phase folliculaire : 2.5 à 12.5

- phase ovulatoire : 5 à 21

- phase lutéale : 1.5 à 7

- Ménopause : 20 à 130

Filles réglées : 2,1 à 9,5

Homme : 1.7 - 11.2

VITAMINES

VITAMINE D (25(OH)D) (D2+D3)
(Technique immunoenzymatique Access2 Beckman Coulter)

: 11,06 ng/ml
27,65 nmol/l

Valeurs Usuelles

(30 - 70)

Antériorité

31.0 (24/06/15)

33.8 (13/01/15)

Valeurs de référence de la 25-OH-vitamine D :

	<u>ng/ml</u>	<u>nmol/l</u>
Carence vitaminique	< 20	< 50
Insuffisance vitaminique	20 - 29	50-72,5
Taux recommandés	30- 70	75-175
Toxicité potentielle	> 100	>250

LABORATOIRE SIDI MAAROUF

Dr G HADDIOUI

Médecin Biologiste

Rd Pt Sidi Maârouf Casablanca

Tél : 0522 33 52 09 / 0668 15 24 24

Fax : 0522 33 52 71